

# Pollution de l'air dans le département : mardi 23 juillet

Une pollution de l'air par l'ozone est attendue dans le département aujourd'hui 23 juillet 2013. Les mesures sont prises à l'échelle du département.

Publié le mardi 23 juillet 2013

Une pollution de l'air par l'ozone est attendue dans le département aujourd'hui 23 juillet 2013. Les mesures sont prises à l'échelle du département.

La Préfecture recommande notamment :

- de limiter l'usage des véhicules,
- de privilégier les transports en commun, et le covoiturage,
- (les industriels doivent aussi réaliser des efforts)
- limiter les travaux de peinture

Dans les zones polluées, il est recommandé d'éviter les efforts physiques intenses pendant la journée en particulier pour les personnes sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques, allergiques ou souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires), d'éviter l'exposition aux produits irritants (tabac, solvants, peintures...).

---



**MAIRIE DE FOS-SUR-MER**  
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5  
13771 FOS-SUR-MER CEDEX  
TÉL. : **04 42 47 70 00**